L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 19 JUILLET.

ADRESSE
DU
Comité Central d'Etat
AU
PARTI DÉMOCRATE DE LA LOUISIANE

Aux électeurs démocrates et conservateurs de la Louisiane.

En vue de la Convention qui doit se tenir à la Nouvelle-Orléans le second lundi de septembre prochain, et des grands intérêts engagés dans l'élection de novembre, le Comité Central Démocratique d'Etat croit de son devoir d'exposer au peuple la condition politique de l'Etat, et de faire un énergique appel à tous les votants conservateurs pour qu'ils aident à délivrer l'Etat des mains des hommes corrompus qui l'ont gouverné depuis 1867.

Le moment est favorable, l'avenir est plein de promesses. Nous n'avons qu'à nous unir, à nous organiser et à marcher à la victoire. D'autres Etats nous ont donné l'exemple. Au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, les fautes et les crimes du parti radical ont également éveillé chez les populations le sentiment du danger, mais les ont animées d'un esprit de justice réparatrice envers ceux qui ont fait méthodiquement de leur liberté une infâme et de leur loyauté un trahi leur mandat. La malhonnêteté et l'incapacité ont constitué et pervertis les affaires nationales au point que ces expressions sont devenues synonimes de parti républicain. L'Oregon a répondu au Congrès et a déclaré par une victoire de plus de 3000 voix de majorité, non pas que le radicalisme doit être mais qu'il est renversé.

Quelque notre opinion ne soit pas de nous apesantir sur les sujets de politique nationale, il peut être utile de noter les symptômes indubitables de mécontentement manifestés dans chaque section contre l'administration fédérale actuelle. Pour le peuple des États-Unis centralisation est synonime de despotisme, et les faits dans cette direction par le Congrès ont, à juste titre, alarmé le pays tout entier. Sans aucun respect pour les droits des gouvernés, des États qui été subjugués, la représentation au Congrès a été déniée; et, comme pour mettre le comble à l'insulte, on a refusé à ces États le droit de voter pour nommer le commandant en chef de l'armée et de la flotte, qui, jusque sur la Cour Suprême. Sous la dénomination du parti radical, le vénalité et la corruption sont devenues respectables, et le pillage systématique de la trésor national est devenu une profession honorable; les impôts ont été accrus terriblement dans l'intérêt d'un cabinet qui a adopté pour principe la perception : les monopoles se sont établis et créés pour opprimer le travail; et, sous le faillacieux prétexte de "cadeaux", les emplois du gouvernement national sont devenus un plus offrant, on a créés conformément à un système déconté de népotisme.

Ces vices et d'autres semblables d'un parti corrompu ont amené les populations des États à un état de malaise et de souffrance qui menacent de les engloutir. pourra-t-on dire que le peuple de la Louisiane est moins sensible aux maux qui accablent son gouvernement d'Etat pendant plusieurs longues années du jour radical; abus qui, s'ils continuent, menacent de chasser le travail de l'Etat et de semer la ruine dans chaque foyer?

On ne contestera pas que notre dernière législature ne fût une honte pour la civilisation et la liberté civile. Elle a foulé aux pieds toutes les vertus qui sont l'ornement des gens honorables et elle a fait un spectacle à chaque crime qu'elle aurait dû réprimer. L'ignorance, l'effronterie et le vice étaient les qualités requises pour occuper un siége sur les bancs radicaux de cette assemblée, et ignorance, effronterie, vice, le peuple paîd et les actes législatifs vendus au plus offrant pour des greenbacks, ces membres faisaient simplement honneur à la gratité à laquelle ils devaient leur existence officielle.

L'espace réservé à cette adresse ne permet pas de votre attention d'entrer dans les détails de tous les actes infâmes passés par la Législature radicale avec l'approbation du Gouverneur Kellogg. Il suffira, sous le contrôle radical, est montée de cinq à dix-huit millions de dollars; les taxes se sont élevées, depuis $13 pour tout, ainsi que le prévoit nos limites de la taxation; on a accordé à des individus et à des corporations des privilèges exorbitants et exclusifs qui ont violé la liberté du travail et du capital; d'énormes sommes ont été accordées aux dépens d'un trésor en pénurie à des particuliers pour des services réels ou nuls, et des emplois inutiles ou oppressifs ont été créés pour des placés à des vagabonds du parti qui augmentaient ainsi leur revenu aux dépens de toutes les industries honnêtes.

Dans l'espoir de se perpétuer au pouvoir, la Législature a passé les lois d'enregistrement, d'élection et de milice, qui ont reçu la sanction de l'Exécutif, et qui sont juste-titre les mesures les plus odieuses, les plus injustes et les plus oppressives qui aient jamais souillé les archives d'aucun Etat. Dans sa soif de perversité, elle a même dépassé les lois pour mettre en vigueur l'égalité sociale, qui, en effet, différentes races d'hommes, mais des mauvais au-dessus qui sont pires et plus.

Dans sa folie à passé les lois pour détruire notre système, autrefois splendide, d'éducation publique, et sans autre motif, dans sa pensée, que de dégrader les blancs de l'Etat et de créer un abîme entre eux et notre population de couleur; toutes ces mesures acceptées sous prétexte de régler le commerce, l'éducation et les arrangements du peuple, ont réellement pour but de préparer les voies à la mise en banque. En 1., la législation de 1868, de 1870 et de 1874 point être comptée comme quatre points : IGNORANCE, VÉNALITÉ, MORALITÉ ET OPPRESSION.

Afin qu'on ne dise pas que ces conclusions sont le jugement des ennemis du radicalisme, nous proposons de confier ce parti de ses actes à ses propres champions et partisans. Il n'y a pas d'esprit plus brillant dans les rangs de ce parti dans l'Etat que M. J. Durant, et comme il est plus sincère que ses amis politiques, son témoignage est d'autant plus concluant. Voici de la vérité de ce que nous avons dit. Dans sa lettre datée du 22 juin 1870, et adressée à M. J. S. Kendall, ce galant des hommes radicaux dans cet Etat, il dit :

"Il faut qu'il y ait séparation absolue des hommes malhonnêtes et incapables qui ont gouverné depuis 1867."

C'est la un langage énergique, cependant il est surpassé en sévérité par une autre république que j'ai tirée plus haut avec votre Comité central d'Etat républicain. Cette adresse dit :

"Citoyens et républicains! Après une existence de deux années, sous la direction qui le *pouvoirien le plus malhonnête et le plus corrompu qui ait jamais souillé l'histoire politique d'aucun des États-Unis*, ce parti est mort, et il ne reste plus maintenant après les avoir arrachés à l'Etat des mains d'aventuriers politiques qui *l'ont amené à la banqueroute frauduleuse*."

On voit par la que notre verdict est appuyé par les hommes mêmes du parti républicain, et cependant, au moment où nous prononçons notre dernier jugement, où nous dévoilons l'infamie de leur conduite, la société une question d'appui du peuple, sous prétexte qu'on mettra en avant dans l'avenir des hommes gens. Si le salut du parti dépend de cette épreuve, il partagera inévitablement le sort de ses chefs, et il ne sera pas moins vrai cruauté en nouveau prochain. Ce verdict n'est pas seulement le verdict de toute les honnêtes hommes, soulevé par M. Durant lui-même, qui collèrent combien il vaut mieux pour le public partir d'un parti que de sauver sous la direction d'hommes politiques corrompus tels que ceux qui affligent actuellement notre État bien aimé.

Les événements qui se passent actes du parti radical dans tout l'Etat ont été nettement sentis par toutes les classes, blancs et gens de couleur, natifs et étrangers. Tous ont été jugés, déçus, opprimés, et restreints dans la jouissance des droits et de la paix pour toutes les lois humaines et divines. En conséquence, afin de délivrer notre Etat, et de nous affranchir du joug d'hommes incapables et corrompus il faut nous unir comme un seul homme pour abolition de race, de couleur ou de condition antérieure, et les chasser des places qu'ils peuvent pour mettre dans les emplois publics des gens honnêtes et des patriotes. Les intérêts des blancs comme de ceux sont identiques dans cette lutte. Tous les droits et tous les privilèges dont ils jouissent en vertu de la Constitution sont sacrés, et le devoir de chaque citoyen est de veiller à ce qu'ils soient respectés.

Le parti démocrate a toujours soutenu et défendu la Constitution du pays et, aujourd'hui comme dans le passé, il protégera et défendra chaque citoyen dans le libre et complet exercice de tous les droits garantis par ce pacte. A la dernière élection la Nouvelle-Orléans a triomphante pour la démocratie, la seule accusation portée contre le parti a été qu'il favorisait les exigences constitutionnelles. La population de couleur de cet Etat peut donc être assurée que la démocratie continuera à soutenir le grand principe qui l'ont si longtemps caractérisée.

Comme la plus grande partie de nos maux est imputable à la dernière législature, il est en pouvoir du peuple de réagir d'une grande partie des abus par l'élection d'hommes sincères et capables à la prochaine législature dont les membres devront être choisis en novembre prochain. De cette façon nous pouvons encore sauver l'Etat d'une plus profonde infamie et misère. A cette fin quelles électeurs démocrates et conservateurs manqueront leur mandat et refuseront de voter pour les candidats républicains, et qu'ils emploient tous les moyens légitimes pour assurer leur élection.

Outre la Législature, il y a à élire un Gouverneur et un Trésorier d'Etat.

Notre plateforme se résume dans les mots : économie et réforme. Nous voulons délivrer l'Etat de son énorme dette, diminuer les taxes, faire promptement justice, faire rentrer la confiance et encourager le capital et du travail; entre l'homme de couleur et le planteur, entre le planteur et le négociant; encourager l'immigration et développer les immenses ressources agricoles de la Louisiane. A cette fin, nous demandons la suppression de tous les bons citoyens, sans quelque nom qu'ils s'associent. Nous croyons pouvoir obtenir un grand triomphe en nous unissant à présidé des fruits amers qui le couronnent aux jours sombres depuis notre Etat. Un parti qui pleine publiquement la cause de la corruption, qui cherche à ressusciter au pouvoir ses insignes qu'il a souillés, contrits d'une infamie ineffaçable; un parti dont le seul ordre a été la fraude, la dissimulation et de fausses promesses, pour qui l'honnêteté est un sujet de ridicule, qui proclame sa législation, a pour but la spoliation et l'oppression, — ne saurait se présenter devant les votants loyaux sans demander leur appui.

Nous engageons instamment le peuple à s'organiser sans retard. Les comités des différentes paroisses sont priés de convoquer, pour être élire les délégués à la Convention et transmettre, le plus tôt possible, les noms de ces derniers au secrétaire du Comité Central d'Etat.

Le Comité appelle l'attention des voisins sur l'adresse des membres démocrates du Congrès et spécial sur la partie qui recommande de choisir les candidatures aux hommes du parti les plus capables, à ceux-là seulement qui peuvent prêter le serment d'épreuve et que ne frappe pas le quatorzième amendement. Un Congrès radical a déclaré que les élus qui ne peuvent prendre le serment ou dont la réputation n'a pas été votée, ne siègeront pas dans ce corps. Nous ne devons pas nous arrêter à discuter la sagesse ou la valeur de ces lois des Congrès; l'expérience nous apprend qu'il faut élire des hommes qui ne soient pas frappés par la loi. Ce qui est vrai à la Louisiane c'est la représentation.

Si des hommes incapables et indignes occupent les places de confiance, si nous avons des législateurs expérimentés et fidèles, il n'existe pas d'obstacles au bonheur et à la prospérité du peuple. Notre sol est d'une richesse inépuisable, et nos ressources de grande avantages naturels. Soyons fidèles à notre mission, et les bienfaits matériels dont nous jouirons seront aussi grands que nos pertes ont été déplorables.

La base de la représentation telle que l'a revue et fixée le conseil, est d'un délégué pour chaque trois cents et un pour chaque fraction de moins de deux cents quarante votes donnés à la première élection générale. Chaque paroisse a droit à au moins un représentant. La règle s'applique à chaque nouvelle paroisse.

Les journaux qui favoriseront le but que se propose cette adresse sont priés de reproduire ce qui précède.

J. H. Harris,
Président du Comité central démocrate de l'Etat.

THOMAS SYKES, secrétaire.

VAPEURS
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne partiront régulièrement comme suit, de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord :

PEREIRE, capt Ducheron, Samedi 4 juillet.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 25 juillet.
VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, Samedi 8 août.
SAINT-LAURENT, capt Lamaria, Samedi 29 août.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin)
payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $160. Seconde cabine, $70.
POUR PARIS :
Y compris le billet de chemin de fer pour délivrer à bord.
Première cabine, $165. 1. Seconde cabine $75.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
S'adresser pour fret ou passage, à la Nouvelle-Orléans, les billets de passage pour France, ainsi qu'aux agents, au bureau de la Compagnie, 55 rue de Broadway, New York.

L. GRAND & CIE.
agent, rue Carondelet, 14.

BRÊME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, a Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Le comptoir maritime vient en Europe, à La Havane et au Havre, et en revenant, à La Havane et à Southampton, pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE :
De Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nlle-Orléans
Premières cabines ..... $150 ou or.
Entrepont 50
De la Nlle Orléans ou de La Havane à Southampton, ou Hâvre ou à Brême :
Premières cabines ..... $150 ou or.
Entrepont 50

Les billets de passage de brême ou du Hâvre à La Havane sont valables pour Southampton comme par la soumission.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les DEUX MARDIS.

On peut se procurer des billets de passage au bureau du consignataire.

Pour plus de détails, s'adresser à
EC. F. STOCKMEYER, Agent,
21 mai—3m No 6, rue Union.

Pour New-York.
Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de premiers classe :

CRESCENT CITY..... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN..... Capt.
GENIL MEADE..... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES..... Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI..... Capt. W. F. Henry.
WESTERN METROPOLIS..... Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER..... Capt.

Partant de New-York tous les samedis, Le steamer

UNITED STATES,

Partira de son wharf, au face de la rue Jefferson, le SAMEDI, 22 juillet, à 4 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents arrangements, Chambres..... $50 00,
Entrepont, 25 00.

On signe des billets de connaissements par Liverpool et Londres.

Les billets de passage de 1re classe et d'entrepont, through tickets, pour Liverpool et le continent, sont délivrés par les nouvelle de chemin de fer Pontchartrain, comme suit :

Les lundis, convoi de midi—Les mercredis, convoi de midi—Les vendredis, convoi de midi.—Les samedis, convoi de 11 heures du matin.

RETOUR—Il quitte la Passe Christian, les mardis, de 3 heures de l'après-midi; les vendredis et les samedis soir.

Les bons passagers reçoivent pour reçu du fret après le départ du convoi de chemin de fer du matin ; les voyageurs reçoivent, à même du convoi du soir, de leurs malles.

COHEN M. SORIA,
Agent,
Juin aux Nos 14 et 20 de la rue de l'Union.

Pour l'Eté.
Ligne de N. et de la N. O. — Steamers de Mississippi.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le beau batteau

Le steamer de la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à bonne pression, commandant Capt. Wm. Murphy, commencera le service régulier, le VENDREDI, 27 courant. Il partira de l'entrepôt nouvelle du chemin de fer Pontchartrain, comme suit :

Les lundis, convoi de midi.—Les mercredis, convoi de midi.—Les vendredis, convoi de midi.—Les samedis, convoi de 11 heures du matin.

RETOUR—Il quitte la Passe Christian, les mardis, de 3 heures de l'après-midi; les vendredis et les samedis soir.

Les bons passagers reçoivent pour reçu du fret après le départ du convoi de midi ; ceux qui prendront leurs billets à même du convoi du soir, de leurs malles.

COHEN M. SORIA,
Agent,
Juin aux Nos 14 et 20 de la rue de l'Union.

Pour l'Eté.
Ligne de N. et de la N. O. — Steamers de Mississippi.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le beau batteau

Le steamer de la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à bonne pression, commandant Capt. Wm. Murphy, partira pour les endroits ci-dessus désignés, le LUNDIS et les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de midi, et le VENDREDIS, à 4 heures de l'après-midi.

Retour : il quittera Madisonville et Covington les MARDIS et les VENDREDIS, à 6 heures du matin, Mandeville, les MERCREDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 8 heures du matin.

Il ne sera pas responsable pour le fret après le départ du convoi qui précédera celui à bord duquel le bateau doit partir.

Le bateau a été pourvu à même de nouvelle soupes et de bonne cuisine.

L'Agent sera, pour le moment, à l'OM Landing, sur la rivière Tchefuncta.

COHEN M. SORIA,
Agent.
7 juin—3m Aux Nos 14 et 20 de la rue de l'Union.

Excursion le Dimanche.
POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

L'élégant bateau à vapeur, fin marcheur et à bonne pression, le CAMELLIA, laissera son wharf, au pied de la rue Toulouse, le DIMANCHE, 20 courant, à 9 heures A. M., pour les endroits ci-dessus désignés. Retour à 5 heures P. M.

Prix de la traversée, aller et retour, une place.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
ERNEST SORIA,
Agent.
Juin—1mpp 15 et 16 rue de l'Union.

ORIENT MUTUAL INSURANCE COMPANY
DE NEW YORK.

CETTE Compagnie continue à assurer le coton à des conditions libérales pour les parties de cet article qu'elle désire pour les parties de cet article qu'elle désire pour son compte. Elle a fait un dépôt de $200,000 au bureau de l'Auditeur de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, pour la sécurité de ses assurés.

Bureau, 45 rue Carondelet, coin de la rue de l'Union, Nlle-Orléans.

Le jour—1an M/S N. M. RENAUDI, Agent.

Médicaments.
NEW-FOUNDLAND
BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous encourage puissamment. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très honoureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien connues, il suffira donc d'en dire quelques mots :

Santé intacte et florissante

telle sera celui qui en fera un usage régulier.

Notre vaste sol et souvent ses divers climats nous font un devoir de nous occuper de la santé publique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hypochondres, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky de de tout d'autres liqueurs fortes en traitées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui tient déjeuné, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors ils sont riches, ils tombent malades, incurables, ils meurent brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en se confiant au stimulant, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent : C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons : Cessez de boire des liqueurs fortes : buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, fixé bien, vos digestions et entretiendra votre santé dans votre corps. Changez vos trop fameux habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et vous sentirez tellement alors que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inhenablement par les boissons alcooliques, s'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent journellement.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition qui, si on ne la met à un danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appetit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants surtout, pour qu'ils souffrent du ventre, on qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, on ne saurait jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison : c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac, et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété du Bitter de Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à l'appétit languissant et des digestions difficiles, feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que la personne qui est la plus pauvre et les nerfs excités de se trouvent le plus grand avantage. La force renait, la sang devient riche, l'appétit revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans la basse ventre, en ressentiront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des effets vraiment merveilleux.

Dans les campagnes on les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable : aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, car le sang s'appauvrit vite, et on l'appélit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action du soleil épuisant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladie, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter : car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apertif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, tous les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charrettes au commencer.

On le trouve dans toutes les grosseries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les mêmes remboursent une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun de la Nouvelle-Orléans, No 51, rue du CAMP.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1876.
QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1875.

Montant des primes pour l'année exprimé le 31 sur les risques d'incendie.

Sur les risques de mer...	$120,190 66	
Sur les risques des rivières...	66,032 12	
	101,152 64	
	$288,374 22	
A déduire — Risques non échus pour 1876 ...	20,294 99	$268,079
A déduire — Risques non échus pour 1876 ...	$ 51,511 99	
	1,622 76	53,148 75
Gains nets sur les primes de 1875 ...		$215,224 47
Perte payées durant la même période ...		Avoir :
Sur les risques de mer...	$20,021 92	
Sur les risques de rivière...	17,623 57	
	38,256 10	$81,494 02
Taxes...	$15,753 86	
Dépenses générales...	1,000 00	
Réescompte sur primes...	43,677 10	
Escompte sur primes...	12,721 92	
Réassurances...	1,321 70	
Intérêt sur capital...	24,000 00	
Profits et pertes...	39,827 00—151,000 14	
		$322,494 64
Moins le compte d'escompte et d'intérêt...		65,169 99—179,915 28
Profit net...		$113,819 28

La Compagnie possède l'actif suivant, ESTIMÉ A SA VALEUR LA PLUS FAIBLE DE LA PLACE, AU COMPTANT, SAVOIR :

600	Bons consolidés de la ville et bons de ville pour chemins de fer...	$56,000 00
50	Actions de l'Etat...	43,000 00
1	Bons de la Grande Loge de la Louisiane...	1,000 00
4	Bons des Odd Fellows' Hall Association...	4,000 00
1	Bons de New Orleans Terminal Association...	1,000 00
500	Actions Union Bank of Louisiana...	12,500 00
80	Actions Merchants' & Traders' Bank...	2,000 00
100	Actions Louisiana Bank...	2,500 00
215	Canal and Banking Company...	5,375 00
200	New Orleans Gas Light Co...	5,000 00
50	Merchants' Bank...	1,250 00
500	Citizens' Bank...	12,500 00
1,000	Louisiana State Bank...	6,250 00
	Prêts sur hypothèques...	110,000 00
	Prêts sur nantissements...	17,000 00
	Balance à recevoir...	7,500 00
	Primes à recevoir...	7,000 00
	Intérêts à recevoir...	1,000 00
	Valeurs hors de compte...	4,000 00
	Comptes d'intérêt et de ville non collectés...	6,000 00
	Argent comptant...	24,000 00
		$350,000 00

L'état ci-dessus est une copie exacte, véritable et authentique tirée des livres de la Compagnie.

THOS. ANDERSON, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1876.

A. QUELLEY,
Deuxième Suppléant du Greffier.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE SIX POUR CENT D'INTÉRÊT sur les Certificats d'Emprunt de 1875, TRENTE-HUITIÈME ET UN TIERS POUR CENT, DU PROFIT NET pour le QUATRIÈME TRIMESTRE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1875. Le dividende sera payable à la caisse de la Compagnie, à partir de ce jour, aux porteurs de certificats ou à leurs représentants légaux.

Il a été déclaré un dividende de quarante pour cent sur les primes payées, sera payé aux porteurs de certificats ou à leurs représentants légaux, à partir de ce jour